

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Semaine de la mobilité 2017

La semaine européenne de la mobilité a lieu chaque année du 16 au 22 septembre 2017. L'objectif est de générer des changements de comportement pour favoriser des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement, a pour thème, cette année, la mobilité propre, partagée et intelligente.

Orléans Le stationnement repensé et facilité pour un centre-ville toujours plus convivial et attractif

Le stationnement connecté en temps réel à Orléans !

La Mairie d'Orléans a lancé pour un an, depuis le 03 septembre 2017, une phase d'expérimentation de stationnement connecté en temps réel avec le dispositif Parking Map. L'objectif ? Localiser les places de parking disponibles, gratuitement et en temps réels, au sein d'un quartier. L'expérimentation a actuellement cours dans le quartier Gare (Avenue de Paris, parking en épis rue Albert 1^{er} et rue Emile Zola jusqu'au croisement avec l'allée Anne du Bourg). Dans les faits, des capteurs sont installés à ces emplacements et détectent les places disponibles via des analyses d'images. Ces données sont ensuite traitées par un algorithme qui informe ensuite les automobilistes, via l'application gratuite Parking Mag, des disponibilités en stationnement et les guide jusqu'à leur place. Cette expérimentation permettra également d'obtenir des informations sur les usages du stationnement afin d'y répondre au mieux. L'enjeu est aussi écologique, puisque cette optimisation de la recherche de stationnement entraîne une réduction du temps passé en circulation.

Application « Parking Map », gratuite et disponible sur [iOS](#) et [Android](#)

Le stationnement à Orléans en chiffres

- Stationnement en centre-ville, sur voirie (intra-mails et mails) : 10 466 véhicules en moyenne par jour en 2016.
 - **En hausse de 15.6% par rapport à 2015**
- Stationnement en parking du centre-ville : 3 137 véhicules non abonnés, en moyenne et chaque jour, en 2016.
 - **En hausse de 1% par rapport à 2015**
- Stationnement en parking du centre-ville : 3 022 véhicules abonnés, en moyenne et chaque jour, en 2016.
 - **Chiffre stable par rapport à 2015**
- Stationnement en parking P+R : 1090 véhicules en moyenne par jour en 2016.
 - **En hausse de 11% par rapport à 2015**

Il apparaît par ailleurs que de nombreux automobilistes ont fait le choix de se rediriger vers d'autres modes de transports. Les stations de trams de l'intra-mails ont, par exemple vu leur fréquentation augmenter de 6.2% en 2016 et par rapport à 2015. Même tendance sur les lignes de bus 1, 2 et 3 (+11.7%) ainsi que sur les autres lignes fortes du réseau TAO (+7.9%)

Depuis 2016, le stationnement se règle sur internet ou par mobile

Depuis le 29 août 2016, la ville d'Orléans propose le service PayByPhone, qui facilite le quotidien des automobilistes, en permettant de régler gratuitement, simplement et de manière sécurisée, son stationnement en ville. Le règlement ou la prolongation de la durée de stationnement peut s'effectuer par téléphone (via une application mobile ou un serveur vocal) ou par internet, sans se déplacer à l'horodateur. En outre PayByPhone prévoit une option de rappel de fin de stationnement ainsi que le téléchargement d'un justificatif électronique. Ce service est disponible pour tous les usagers : visiteurs, résidents, abonnés ou non... La vérification de validité du stationnement s'effectue par un simple contrôle de la plaque d'immatriculation des véhicules stationnés.

PayByPhone en chiffres, un an après :

3500 : inscriptions recensées

300 : nombre moyen d'inscriptions chaque mois

87% : taux d'inscriptions se font sur mobile via la [plateforme PayByPhone](#) ou via l'application

76% : part de visiteurs parmi les utilisateurs du service sont des visiteurs

18% : part de résidents parmi les utilisateurs

3,20€ : prix moyen d'un ticket acheté sur PayByPhone



**Payez par mobile,
Stationnez plus facile !**

Plus d'informations sur la semaine de la mobilité : [site officiel](#)

La semaine de la mobilité à Orléans : [site Orléans Métropole](#)